

Le Pin Maritime : Candidat face au changement climatique ?

Fiche n°4

| 2021-2023 | Étude essences rares et atypiques en forêt privée d'Auvergne-Rhône-Alpes
financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fiche technique – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes.

Recommandations et points de vigilance pour les plantations en Auvergne-Rhône-Alpes

Issus des résultats des mesures sylvicoles réalisées dans 20 placettes de Pin maritime (*Pinus pinaster*) identifiées en forêts privées.

Les besoins stationnels connus et confirmés pour réussir sa plantation de Pin maritime

	Températures	Profondeur et chimie du sol	Pluviométries	Exposition
Moyenne annuelle	 11 °C [10 - 12,5 °C]	 ≥ 45 cm Limo sableux	 ≥ 800 mm	
Moyenne estivale (juin-août)	Max 24,5°C en été	Acide Filtrant 	Min 195 mm en été	TOUTE EXPOSITION PLAINES
	ET	ET	ET	
Besoins exprimés ici = optimum Un niveau non atteint peut parfois* être compensé par un autre				

Points de vigilance

Le Pin maritime est à réserver aux zones de plaines et de piémonts, et selon expositions, inférieures à 800 m. Il reste sensible aux froids durables. Il faut être attentif aux potentielles gelées tardives.

Certaines origines sont donc à exclure. L'origine France-Landaise est adaptée avec dans la liste MFR, PPA –VG-008,-010,-012,-020 selon les disponibilités.

Attention aux plants issus de vergers à graines classés « provenances améliorées » car leur très forte croissance durant les 2-3 premières années de plantation peut engendrer un risque de verse.

Avant que les plants atteignent 2 mètres de hauteur, une attention doit être portée à l'apparition éventuelle dans la plantation ou à proximité du Peuplier tremble (*Populus tremula*), souvent porteur de la rouille courbeuse. Celle-ci migre sur les pins et peut provoquer la déformation de l'axe du tronc.

Peuplement de Pin maritime de 70 ans.



Philippe COUVIN © CNPF

Éléments essentiels observés dans les 20 placettes de mesures

Pour ne pas créer un biais dans l'étude, les peuplements sélectionnés l'ont été en dehors des secteurs de situations trop favorables du sud Ardèche.

Sur la majeure partie, précipitations de 650 à 950 mm par an avec une t° moyenne annuelle de 11°C. De juin à août : précipitations de 195 mm et 24,5°C de t° moyenne.

Sols sableux ou limono-sableux (quelques fois avec un peu d'argile). Profondeur de sol moyenne de 45 cm (pour certains cas chargés en pierrosité mais non limitante et quelques cas d'hydromorphie de surface non limitant). Pas de situation topographique limitante.

L'état sanitaire dans les placettes est bon.

Croissance moyenne en hauteur constatée tous âges confondus de 0.45 m /an. **Les peuplements mesurés présentent de bons états de croissance et de conformation avec un objectif de production de bois d'œuvre.**

Sylviculture

Espèce héliophile, il doit être planté en pleine lumière. Le Pin maritime possède une très forte croissance juvénile puis un net ralentissement en hauteur est constaté vers 40 ans.

L'élagage peut être nécessaire afin de produire le maximum de bois de première qualité. Dès 14 m de hauteur, la première éclaircie peut-être réalisée puis les rotations suivantes tous les 6-10 ans pour une récolte de gros bois vers 50-60 ans.

Possible de mélange ?

En plantation en plein, par bouquets ou par placeaux. En enrichissement au sein de trouées déjà existantes dans un peuplement par petits collectifs. En diversification d'une régénération naturelle. En regarni de plantations en échec partiel (même avec des plants d'origine ayant déjà atteint quelques mètres).

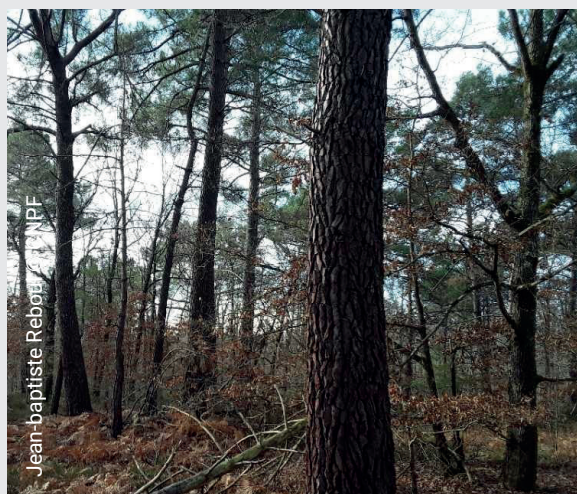
Prudence, l'investissement dans une plantation mono-spécifique est d'autant plus risquée et hasardeuse qu'elle est faite sur de grandes surfaces.

Quelles valorisations ?

En bois d'œuvre pour la construction pour les plus belles grumes (non utilisable pour la charpente classique). Il est valorisé également pour l'aménagement extérieur.



Sciages de Pin maritime



Jean-baptiste Rebois / CNPF

Alors, bon ou mauvais candidat dans le changement climatique ?

Le Pin maritime dispose d'un fort potentiel pour la région.

Notamment dans un contexte de plaine et piémont où le Pin sylvestre, le Pin laricio de Corse, le Douglas... pourraient être limités par des étés trop secs. Planté en essence principale ou mélangé à ces essences, le Pin maritime pourrait présenter une moindre prise de risque (voir la fiche mélange).

Peuplement de Pin maritime de 80 ans

Espérer compenser un mauvais sol (superficiel, caillouteux, sableux...) par le climat est un mauvais calcul ! La poursuite du changement climatique va continuer de rendre aléatoire la météorologie, avec parfois des années très marquées, et donc ne pas fournir les compensations espérées !

* Pour la réalisation de diagnostics, nous vous invitons à contacter votre technicien de secteur sur le site : CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, rubrique « Vos contacts ».

